

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1620/BPE Décisions concernant les Services Etat

n° 1620/BPE

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

20 novembre 1964

Numéro JO

n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro

1 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Morla (Louis), officier de Police principal de 4 échelon du cadre métropolitain de la Sûreté nationale (indice net 450) est nommé, pour compter du 16 novembre 1964, commissaire spécial du Port et de l'Aéroport de Djibouti en remplacement de M. Serra (Jean), officier de Police adjoint.